

Ouest France du 02 09 2009 :

À Quily, les enfants doivent faire seize kilomètres pour aller à l'école



Ce matin, pour la rentrée, les onze enfants de Quily n'ont pas le choix. Ils doivent aller à l'école publique de Josselin, distante de seize kilomètres alors que celle de La Chapelle-Caro n'est qu'à sept kilomètres. : DR

À Quily, petite commune proche de Ploërmel, l'école publique a disparu dans les années 1940, et l'école privée a fermé en 1996. En 2002, la municipalité a cédé ses compétences scolaires à la communauté de communes du Pays de Josselin qui gère la seule école publique du canton.

Sur 26 enfants de Quily scolarisés, onze sont inscrits à l'école publique de La Chapelle-Caro, plus proche que celle de Josselin, mais située dans le canton voisin. La communauté de communes de Josselin veut bien participer aux frais de fonctionnement des écoliers de Quily déjà scolarisés à La Chapelle-Caro. Mais elle refuse, sauf cas dérogatoire, de financer de nouvelles inscriptions d'élèves, hors communauté.

Une décision jugée « **incohérente** » par certains habitants de Quily. « **Josselin est situé à plus de 16 km de notre bassin d'emploi**, explique Pauline Boury, mère d'une fillette de deux ans. **Si j'accepte cette solution, ça rallonge mon trajet quotidien de 68 km alors qu'il existe une école publique à 7 km sur le chemin de mon travail.** » De nombreux parents de Quily se tournent, contraints et forcés, vers l'enseignement privé.

Depuis huit mois, élus et parents d'élèves multiplient les appels auprès du ministère de l'éducation nationale, du délégué du médiateur de la République, de l'inspection d'académie... Pour le moment en vain. La communauté de communes de Josselin a mis en place un service de transport en car. « **Les conditions de scolarisation qu'on nous impose sont inacceptables. Qui confierait un enfant de trois ans à un service de ramassage scolaire ?** commente Gilles Lucas, conseiller municipal de Quily. **À cela s'ajoutent des liens école-famille difficiles à entretenir et l'obligation de scolariser les tout jeunes élèves à temps plein.** »

Joël Ribouchon, président de l'intercommunalité de Josselin, comprend leur demande, sans pour autant pouvoir lui donner une issue favorable. « **Comme tout le monde, je souhaite que cela s'arrange, mais juridiquement la collectivité a fait le bon choix. Près de 400 000 € ont été investis depuis 2001 pour la rénovation de notre école. L'accès à l'enseignement public est assuré dans les meilleures conditions par la communauté qui ne souhaite pas disperser ses moyens financiers.** »

Pour Pauline Boury, « **les élus ne semblent pas réaliser l'urgence. La construction de lotissements et l'installation de familles sur Quily nécessitent de répondre collectivement et durablement à ce besoin de service scolaire public.** »

Claire LE PARC.

Ouest-France